



Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le 20 janvier 2025 à 19 h, à laquelle :

Sont présents : Roch Carpentier, Maire, Linda Lirette, conseillère, Hugo Carle, conseiller, Gilles Courchaine, conseiller

Sont absents : Yves Morin, conseiller, Sylvie Leclair, conseillère

Également présente : Mme Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-01-12946

1.1 Ouverture de l'assemblée

Hugo carle appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité.

2025-01-12947

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Gilles Courchaine appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 décembre 2024.
 - 2.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 décembre 2024 (Règlement zonage et lotissement)
 - 2.3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2024 (Budget 2025)
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2024 (Taxation 2025)
 - 2.5. Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1. Dons 2025
 - 4.2. Adhésions 2025
 - 4.3. Adoption du Règlement **331-23** : Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2025
 - 4.4.
5. Incendie et sécurité publique
6. Travaux publics
7. Hygiène du milieu & environnement
 - 7.1. Prolongation contrat boues septiques
8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1. Nomination - Technicien à l'urbanisme

- 8.2. Loisirs, culture et bibliothèque
- 8.3. Responsabilité sociale
 - 8.3.1. Demande d'appui - Services en santé
- 8.4. Varia
 - 8.4.1. Demande de commandite - La Québécoise
- 8.5. Parole au public et période de questions
- 8.6. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12948

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 décembre 2024

Gilles Courchaine appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12949

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 décembre 2024

Linda Lirette appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12950

Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2024 (19h00)

Linda Lirette appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12951

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2024 (19h15)

Linda Lirette appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12952	2.5 Adoption des comptes payés et à payer de la période CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 100 647.94\$ et se détaille comme suit : Comptes payés : 20 790.38\$ Comptes à payer : 35 753.71\$ Salaires : 44 103.85 \$ EN CONSÉQUENCE, Gilles Courchaine appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d’approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée. Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution. Adoptée à l’unanimité. Parole au public Aucune.
2025-01-12953	4.1 Dons 2025 Linda Lirette appuyée de Hugo Carle propose et il est résolu de procéder à l’adoption du tableau des dons accordés pour 2025. Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution. Adoptée à l’unanimité.
2025-01-12954	4.2 Adhésion 2025 Gilles Courchaine appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de procéder à l’adoption du tableau des adhésions accordées pour 2025. Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution. Adoptée à l’unanimité.
2025-01-12955	4.3 Adoption du Règlement 331-23 : Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2025 Linda Lirette appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'adopter le Règlement 331-23 décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2025 Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution. Adoptée à l’unanimité.
2025-01-12956	Formation - Exercer un leadership d’impact en contexte municipale

Hugo Carle appuyé de Linda Lirette autorise l'inscription de la directrice générale à la formation - Exercer un leadership d'impact en contexte municipale qui se déroulera sur 10 semaines au courant de 2350\$ plus taxes.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12957 Rapport de mission amendé

Dans le cadre de la reddition de compte pour le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), un rapport de mission a été complété par la firme comptable Forvis Mazars. Une dépense supplémentaire est éligible à ce programme, nous devons donc fournir un rapport de mission amendé.

Gilles Courchainé appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu d'aller de l'avant avec la production d'un rapport de mission amendé par la firme Forvis Mazars.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12958 7.1 Prolongation contrat boues septique (année optionnelle)

Linda Lirette appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu de prolonger le contrat de boues septique d'une année optionnelle avec Les entreprises septiques LM.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12959 8.1 Nomination - Technicien en urbanisme

Considérant que Simon Ethier-Hupé a été embauché à titre de technicien à l'urbanisme en avril 2023;

Considérant que ses performances et son engagement au sein de la municipalité ont été jugés satisfaisants et conformes aux attentes du poste;

Considérant que la municipalité souhaite assurer la continuité des services en urbanisme en confirmant ce poste comme étant permanent;

Il est proposé par Linda Lirette, appuyé par Gilles Courchainé:

Que le poste de technicien à l'urbanisme occupé par Simon Ethier-Hupé soit confirmé à titre de poste permanent, temps plein, à raison de 12 mois par année;

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-01-12960 10.1 Demande d'appui - Service en santé

Gilles Courchainé appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu d'appuyer la

MRCVG dans sa demande au ministre de la Santé concernant les coupures massives en Outaouais et gouvernance locale RLSVG.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Demande de commandite - La Québécoise

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchain propose et il est résolu d'accepter la demande de commandie de La Québécoise pour la tenue de la Pakwaun 2025 au montant de 500\$.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Parole au public et période de questions

1 : Mme. Réjeanne Lecompte demande des précisions concernant le rôle du technicien à l’urbanisme. Elle demande également des précisions concernant l’emplacement de la future salle communautaire suite à l’information qu’elle a entendu à la radio. Elle s’interroge également sur les travaux qui seront fait sur certains chemins dans les prochaines années.

2 : M. Jean-Pierre Major souhaite savoir s’il y aura une taxe spéciale par fiche pour l’achat du nouveau camion 10 roues. Il aimerait également savoir si la construction d’un gazebo au Centre d’interprétation du cerf de Virginie serait envisageable.

De plus, il exprime son désir de formaliser une entente entre la municipalité et le club La Fadoc, afin de définir par écrit les modalités du prêt de local.

Enfin, il demande si des affiches pourraient être installées pour réserver les premiers stationnements du CICV aux personnes à mobilité réduite.

2025-01-12961 Levée de l'assemblée

Gilles Courchain, conseiller appuyé de Linda Lirette, conseillère propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h17.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière